

Délibération du Conseil Municipal

D.2024-012

Commune de LAUZERTE

ACTE : 3.2.1

L'an deux mille vingt-quatre et le 07 Février 20h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES DENIS, MAZILLE, BASSO-GUICHARD
MRS BERTHAUX, CAM, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN

Procurations :

MME LARONDE A M. BERTHAUX A MME DENIS
MME GAUCHET A MME BASSO-GUICHARD
M. BAÏADA A M. CAM
MME BOURCIER A MME MAZILLE

Excusé(e)s / Absent(e)s : M. BADO, MME BOURCIER, MME NEGRE

Secrétaire : MME DENIS

Date de la convocation : 03/02/2024

Nombre de conseillers : 14 Nombre de présents : 8 Nombre de votants : 12

❖ **OBJET : VENTE DU BATIMENT JARDEL/CAPITAINE**

Le Maire communique au conseil municipal la proposition émanant de M. VERGNET Dominique, qui exprime son intérêt pour l'acquisition du bâtiment communément désigné sous les noms de Garage JARDEL ou CAPITAINE, localisé sur la parcelle AB 679, 2 route de Cahors. Il rappelle que la commune avait fait l'acquisition de ce bâtiment en 2010 pour un montant total de 152 782,89 €, frais de notaire inclus. Des travaux de mise aux normes électriques ont ensuite été effectués pour un montant de 6 383,33 €. En 2019, une partie du bâtiment a été cédée pour 40 500 €, suivie d'une autre vente en 2020 pour 48 500 €. Ainsi, la valeur résiduelle actuelle du bien est de 70 166,22 €.

Dans son courrier, M. VERGNET Dominique a présenté son projet visant à transformer le bâtiment en un petit complexe comprenant une salle de spectacle de style café-théâtre, une galerie d'arts, une brocante et un salon de thé, dans le but de créer un environnement convivial. Il a précisé qu'il n'envisageait rien qui puisse entrer en concurrence avec les activités existantes à Lauzerte. La galerie d'arts et la brocante seraient ouvertes toute l'année, tandis que les soirées café-théâtre se dérouleraient d'octobre à mai.

Monsieur Le Maire indique que M. VERGNET propose d'acquérir le bâtiment pour la somme de 60 000 € et porte aux voix cette proposition.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** : de vendre le « Garage JARDEL / CAPITAINE » sans le parking à M. VERGNET Dominique
- **FIXE** : le prix de vente à 60 000.00 €
- **CHARGE** : Monsieur le Maire ou son représentant, en son absence, à procéder à toutes les démarches et formalités administratives nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

François LE MOING